

Quartier Marbé : 110 familles déjà relogées

La cellule relogement a cette vocation d'organiser le relogement des familles du quartier Marbé en tenant compte de leurs souhaits et de leur situation. Elle a été mise en place au démarrage du projet de requalification du quartier en 2006 et est co-pilotée par la ville et l'organisme HLM. Eclairage.

Marie-Claire Renoud-Lyat et Aline Paccoud sont à la tâche quotidiennement. Leur mission : procéder au recensement des familles que la requalification du quartier Marbé va conduire à faire déménager.

"Deux tiers des locataires aujourd'hui relogés l'ont été selon leur premier souhait, affirme Patrice Hugo, directeur général de Mâcon Habitat, il s'agit d'un relogement à la carte. Depuis le lancement de l'opération, nous avons relogé

cent dix familles dont vingt sont en cours. Sur une année, nous nous occupons de quatre-vingts à quatre-vingt-dix familles. Ceci doit se dérouler sur quatre ou cinq ans." Travail d'envergure qui implique un suivi rigoureux, une attention particulière accordée aux problématiques de chaque locataire. Taille du logement, proximité des transports, du lieu de travail et des établissements scolaires, habitudes de vie, handicap, rien n'est laissé au hasard. "Nous étudions également le taux d'effort, c'est-à-

dire le pourcentage des revenus consacré au loyer et aux charges. Nous nous engageons à ce qu'il soit constant, explique Gilles Garnier, chef de projet rénovation urbaine. Au final, nous voulons que le déménagement soit indolore. On ne peut réussir qu'en y veillant tous les jours."

Une charte du relogement

Un déménagement non choisi est un moment difficile. C'est pourquoi la ville et l'office HLM se sont engagés dès le départ sur une charte en six points : les relogements sont assurés directement par Mâcon Habitat et chaque locataire est relogé ; les situations individuelles sont prises en compte et les souhaits respectés autant que faire ce peut (Mmes Renoud-Lyat et Paccoud sont chargées de rencontrer les familles pour établir un diagnostic de situation et recueillir les attentes) ; les frais de l'opération sont pris en charge ; le nouveau logement est remis en état ; l'entretien des immeubles est poursuivi jusqu'à démolition ; les familles sont accompagnées selon leurs



besoins (démarches administratives, assistance sociale).

Une enquête de satisfaction sera réalisée auprès des personnes relogées dans une dizaine de jours.

Marbé en chiffres et en projets

Avec 4 700 habitants, le quartier Marbé est l'un des plus vastes de Mâcon. Construit dans les années 1960 et composé de tours et de barres (jusqu'à seize

étages), il regroupe près de deux mille logements dont plus de mille cinq cents logements publics. "Cet ensemble urbain a besoin de retrouver un nouveau souffle", estime la municipalité. Les aménagements prévus sont une coulée verte traversant le quartier en direction du centre-ville, une salle de sport, un multiplexe cinéma et une salle de spectacle.



Gilles Garnier et Patrice Hugot.